

Internationale Chronik = Chronique internationale

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero**

Band (Jahr): **65 (1951)**

Heft 1

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Internationale Chronik — Chronique internationale

Académie Internationale d'Héraldique.

L'Académie Internationale d'Héraldique a tenu son assemblée plénière annuelle le 9 juillet dernier à Paris ; 27 membres étaient présents ou représentés sur le total de 40 Académiciens déjà élus, nombre qui ne dépassera statutairement pas 50. Une organisation académique demande une étude circonstanciée de tous ses éléments et le Bureau temporaire a été maintenu encore pour une année. Le but principal de cette Académie est de créer un lien entre les érudits de l'Héraldique par le monde, tout en facilitant les échanges de vues entre les groupements existants, en pleine indépendance, de manière à constituer une union internationale pour travailler en commun à tout ce qui touche à l'art et à la science héraldiques. Pour faciliter un premier contact, l'Académie publiera prochainement un vocabulaire des principaux termes héraldiques usités actuellement, bien illustré de manière claire et précise, et traduit en six langues vivantes : allemand, anglais, espagnol, français, italien et néerlandais. L'Académie publiera également à partir de l'année prochaine une revue destinée à ses Académiciens et à ses membres adhérents dont le nombre n'est pas limité. Toutes communications peuvent être adressées au siège de Paris (XVI^e), 23 Hameau Boulainvilliers. St.

Association d'entraide de la noblesse française.

Recueil des personnes ayant fait leurs preuves (1932-1949) — Paris 1950.

On sait combien en tous pays, et surtout en France, la noblesse s'est déconsidérée devant l'opinion pour n'avoir pas voulu se défendre contre l'invasion des nobles de contrebande.

Fondée en 1932, l'Association d'entraide de la noblesse française a réagi contre cet abandon en n'admettant que des membres ayant justifié de leur descendance d'un auteur ayant vu reconnaître sa qualité.

Aux dires des spécialistes, la France compterait 3500 familles nobles ; 811 se sont fait inscrire dans les rangs de cette association qui vient de publier une première liste de ses membres pour la période 1932-1949.

L'Association vérifie la qualité de ses membres (non l'authenticité des titres qu'ils s'attribuent, c'eût été entreprendre une œuvre impossible qu'Hercule lui-même n'aurait pas entreprise) ; il faut donc la féliciter hautement d'avoir mené à bien la tâche proposée et remercier sa Commission des preuves d'avoir donné au public les premiers résultats de travaux dont le sérieux défie les critiques les plus sévères.

Les armoristes se trouvent en possession de l'état le plus exact des armoiries actuellement portées par près du quart de l'authentique noblesse française.

Les curieux de l'héraldique comparée constateront que la noblesse contemporaine, et surtout la plus ancienne, a, dans sa presque totalité, abandonné les armoiries compliquées avec quartiers d'alliance et de prétention pour revenir à la simplicité des origines. P. A. E.

Chronique de Londres.

Deux événements récents dans le monde héraldique anglais doivent être signalés. D'abord la démission, au mois de décembre dernier, de Sir Algar Howard, « Garter » roi d'armes. Sir Algar, qui vient d'atteindre 70 ans, commença sa carrière héraldique en 1911 lorsqu'il fut nommé poursuivant extraordinaire au titre de Fitzalan, peu avant le couronnement de Georges V. Il devint ensuite « Rouge Dragon » poursuivant, puis « Windsor » héraut, « Norroy » roi d'armes, et enfin, le 2 juin 1944, « Garter » roi d'armes à la démission de Sir Gerald Woods Wollaston qui reprit son ancien titre de Norroy. Le nouveau Garter, Sir George Bellew, n'a que cinquante ans. Il débuta comme « Portcullis » poursuivant en 1922 et fut promu « Somerset » héraut en 1926.

A peu près en même temps que la démission de Sir Algar parut un nouvel ouvrage de Mr. Anthony R. Wagner, « Richmond » héraut, le catalogue des armoriaux manuscrits anglais du moyen âge. C'est incontestablement la publication héraldique la plus importante qui ait paru dans le Royaume-Uni depuis fort longtemps. Un compte rendu en paraîtra dans un prochain fascicule. H. S. L.

Marques symboliques des départements français.

Les divisions administratives françaises furent établies en 1790 par la Constituante qui remplaçait les anciennes provinces par 83 départements. Quelques modifications faites depuis ont porté ce nombre à 90. Du fait de leur origine les départements n'ont pas eu d'armoiries ni de marques symboliques mais depuis plusieurs années quelques préfets ont voulu combler cette lacune. Afin d'éviter que les initiatives particulières issues de ce mouvement ne s'égarer

d'un plan d'ensemble, notre Membre Correspondant, Monsieur Meurgey de Tupigny, conservateur aux Archives Nationales, et Monsieur Robert Louis, dessinateur symboliste des services officiels, ont établi, sous la haute autorité de Monsieur Charles Braibant, directeur des Archives de France, les marques symboliques des 90 départements français. Les principes qui ont guidé ce travail ont été les suivants : ces marques devaient être aussi simples que possible, n'être composées que par le blason de la province ou du pays dont le département faisait partie, avec addition de pièces ou de partitions héraldiques rappelant la situation géographique ou constituant une marque parlante, lorsque plusieurs départements ont été constitués par une même province. Ces marques ont été publiées dans une brochure, avec leur blasonnement et l'explication de leur composition, ainsi que sur une carte en couleurs que nous espérons reproduire dans un prochain fascicule.

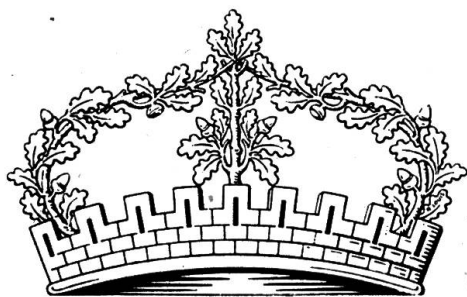


Fig. 45.

La nouvelle couronne départementale.

Nous sommes heureux de signaler ici cette belle réalisation héraldique, faite selon les meilleurs principes artistiques et scientifiques, et qui devrait attirer l'attention sur les possibilités de l'héraldique à l'époque moderne.

artistiques et scientifiques, et qui devrait attirer l'attention sur les possibilités de l'héraldique à l'époque moderne.

Ces marques symboliques des départements peuvent être sommées dans certains cas d'une couronne « départementale », combinaison de la couronne murale et de la couronne civique de feuilles de chêne (fig. 45).

L. J.

Gesellschaftschronik — Chronique de la Société

Societas Heraldica et Sphragistica Danica

Dans sa séance du 9 septembre 1950, à Neuchâtel, le Comité a décidé, sur la demande de la Société Héraldique et Sphragistique Danoise, de faire l'échange des « Archives Héraldiques » avec les publications de cette Société. Celle-ci, a nommé membres honoraires notre Président d'honneur, Monsieur le professeur Ganz, notre Président, Monsieur Lamunière, et notre secrétaire, Madame Bruckner.

Neue Mitglieder — Nouveaux membres

M. Dumas, Etienne, fiduciaire actuarielle, Place St-François 12, Lausanne.

D^r de Pury, Jean-Jacques, Hirzbodenweg 82, Bâle.

M. Alber, Auguste, Bâterswil (Thurgovie).

M. Devenoges, André, Avenue de Morges 17, Lausanne.

Sonderdrucke

Tirages à part

Folgende Sonderdrucke sind zu den angegebenen Preisen lieferbar :

Les tirages à part suivants sont disponibles aux prix indiqués :

- P. ADAM-EVEN. — *Un armorial français du milieu du XIII^e siècle, le rôle d'armes Bigot, 1254.*
22 pages, avec couverture Fr. 3.—
- P. GRELLET. — † *Donald Lindsay Galbreath*, vice-président de la Société Suisse d'Héraldique.
6 pages Fr. 1.—
- D. L. GALBREATH. — *Les armoiries des Borgia.* — 14 pages Fr. 2.—
- H. C. DE ZEININGER. — *Les Borja et leurs armoiries.* — 4 pages Fr. 1.—
- P. FEUCHERE. — *Etude sur l'écartelé plain en Artois aux XIII^e et XIV^e siècles.* —
12 pages Fr. 2.—

Sich wenden an :

S'adresser à :

Bibliothèque de la Société Suisse d'Héraldique
Bibliothèque cantonale et universitaire
FRIBOURG